

Ce modèle est donné à titre indicatif, il est une aide à la réalisation de votre ROI  
il n'est en rien un canevas fixe obligatoire.

**Pouvoir organisateur :**

**Responsable du stage :**

**Lieux d'accueil :**

**Article 1 - Périodes d'ouverture et horaires**

**Article 2 - Usagers bénéficiaires du service**

**Article 3 - Modalités d'inscriptions**

**Article 4 - Tarifs**

**Article - Fonctionnement de l'accueil**

Votre enfant est sous la responsabilité de

Au début de l'accueil,

Un temps est consacré à

**Article - Règles de vie**

Chaque enfant sera attentif à respecter les règles suivantes :

**Article - Non-respect des règles de vie**

Lorsqu'un enfant se met régulièrement en danger ou porte atteinte aux autres ou encore détruit le matériel ou ne respecte pas les règles de vie en groupe, ...

En cas de dommage matériel

**Article - Objets personnels**

L'asbl n'est pas responsable de la perte d'objets personnels, ni des éventuels dégradations. Il est conseillé aux parents d'éviter que leur enfant apporte des effets personnels de valeurs.

**Article - Soins médicaux - Urgences**

En cas d'urgence ou dans l'impossibilité de contacter les parents, le responsable du lieu d'accueil a l'autorisation de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour donner les premiers secours à l'enfant et/ou à faire appel à un médecin et/ou à un service médical d'urgence.

**Article - Droit à l'image**

Fait à ..., le .....

Signature,